

DÉNOMINATION

du chemin Huber-Saladin.

Du 5 décembre 1934

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu la demande du Conseil municipal de la commune de Versoix en séance du 23 novembre 1934 demandant de changer la dénomination du chemin connu actuellement sous le nom de chemin de Fleur-d'Eau;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

Vu l'entente intervenue entre M. le maire de la commune et le Service des archives d'Etat, en date du 22 mai 1934;

Sur la proposition du Département des travaux publics;

Arrête :

De donner le nom de *chemin Huber-Saladin* au chemin actuellement connu sous l'appellation de chemin de Fleur-d'Eau, et tendant de la route cantonale Genève-Lausanne au chemin communal des Gravieres (commune de Versoix).

Cette dénomination rappelle la mémoire de Jean Huber-Saladin (1798-1881), humaniste et citoyen éminent, hôte et ami de Lamartine, qu'il reçut dans son domaine à Montfleury, à Versoix, où il avait sa résidence.

Certifié conforme :

Le chancelier : Louis SOLDINI.